



SEEK

(Strasbourg Epileptologie Eurodistrikt Kork)

2007-2014

Anecdotique...

Anekdotisch...



Dieses Projekt wird von der Europäischen Union kofinanziert –
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)





Soins à Travers les Frontières





Soins à Travers les Frontières





Complémentarité des Hommes et du Plateau Technique?



- Neurologues, Pédiatres, Neurochirurgiens, Psychiatres, Neuro-Radiologues, ...
- Neuropsychologues, Epilepsies Cliniciennes « Nurses », Assistante Sociale...
- **Neuro-Imagerie**
CT Scan, **IRM, PET, SPECT, SISCOM, IRM Spectroscopique**
- **Neuro-physiologie**
EEG, EEG-Vidéo (Eveil, Sommeil, **24h/24h, 7 jours sur 7**)
Foramen ovale, « Dephts », **SEEG, Grids, Strips**
Cartographie Fonctionnelle
EEG-HR, MEEG, IRMf-EEG
- **Neuro-psychologie, IRMf, Evaluation détaillée, Intervention éveillée**
- **Neurochirurgie, Environnement Pédiatrique**
Lésionnectomie, **Hippocampo-amygdalectomie**
Cortectomie, Lobectomie, Déconnection
Endoscopie
Hemisphérotomie, Callosotomie
Stimultaion du Vagal Nerve, Stimulation Cérébrale Profonde
« Gamma » Knife



- Objet de la coopération
- Acteurs impliqués
- « Plus value » Transfrontalière
- Étapes du projet
- Défis-Difficultés
- Facteurs de Succès

- **Objet de la coopération**
- Acteurs impliqués
- « Plus value » Transfrontalière
- Étapes du projet
- Défis-Difficultés
- Facteurs de Succès



- Ziel:
Etablierung eines binationalen Epilepsiezentrum, zunächst für die Region Oberrhein / Eurodistrikt mit Option für die Weiterentwicklung zu einem europäischen Kompetenzzentrum für Epileptologie

Objectif:

Installation d'un centre d'épilepsie binational dans un premier temps pour la région du Rhin supérieur/Eurodistrict avec l'option de développer un centre de compétence européen pour l'épilepsie dans un deuxième temps.

Français :	SEEK (Strasbourg Epileptologie Eurodistrict Kork) Plateforme transfrontalière en <u>épileptologie clinique</u>
Deutsch:	SEEK (Straßburg Epileptologie Eurodistrikt Kork) Grenzüberschreitende Plattform für klinische <u>Epileptologie</u>

- améliorer les moyens et l'expertise diagnostique des crises non épileptiques psychogènes ;

- améliorer la prise en charge médico-sociale des épilepsies focales pharmaco-résistantes ;

- améliorer les moyens et l'expertise pré-chirurgicales pour le traitement des épilepsies focales

- Verbesserung der Differentialdiagnose bei psychogenen nicht epileptischen Anfällen durch die beantragten Mittel und die komplementäre Expertise der Partner

- Verbesserung der konservativen Behandlung von Patienten mit fokalen pharmakoresistenten Epilepsien, einschließlich sozialmedizinischer Betreuung, durch die beantragten Mittel und komplementäre Expertise.

- Verbesserung der präoperativen Diagnostik bei Patienten mit fokalen Epilepsien durch die beantragten Mittel und komplementäre Expertise.



Centré vers le Patient ?



- Objet de la coopération
- Acteurs impliqués
- « Plus value » Transfrontalière
- Étapes du projet
- Défis-Difficultés
- Facteurs de Succès



➤ 5 Geschäftsbereiche mehr als 1.000 Plätze und Betten in

✓ Kliniken

✓ Wohnangeboten

✓ Werkstätten und

✓ Schulen an Standorten in Kork, Kehl, Sundheim,
Freiburg und Karlsruhe

➤ Mit ca. 1.000 Mitarbeitenden auf 700 Vollzeitstellen

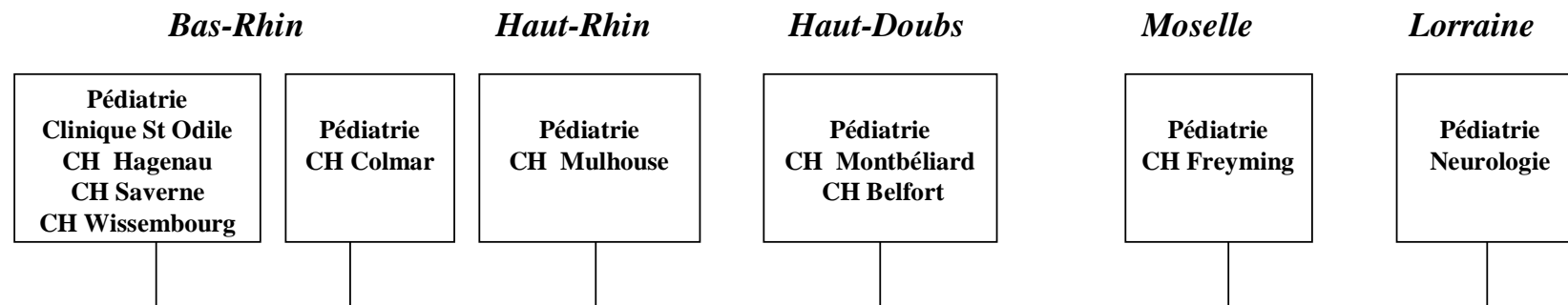
➤ Bilanzsumme 2007: 62,5 Million Euro



Projet Pôle Neuro-Neurochir.ORL.Douleur

Unité François Rohmer

Filière de Soins Malaises –Épilepsies, Chirurgie des Epilepsies



Centre d'Activité
Médico-Chirurgicale Epilepsies
Kork InteRreg SEEK

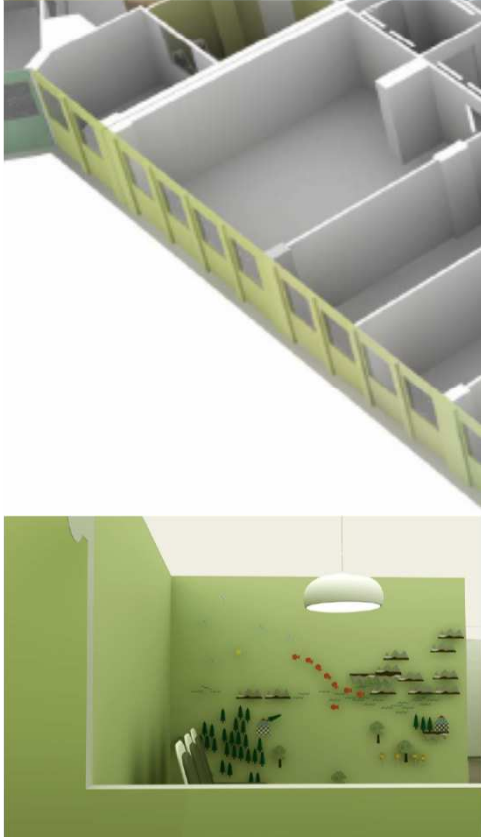
Centre d'Activité Médico-Chirurgicale
Epilepsies
« CAMCE » H.U.S

Réseau National de
Epilepsies

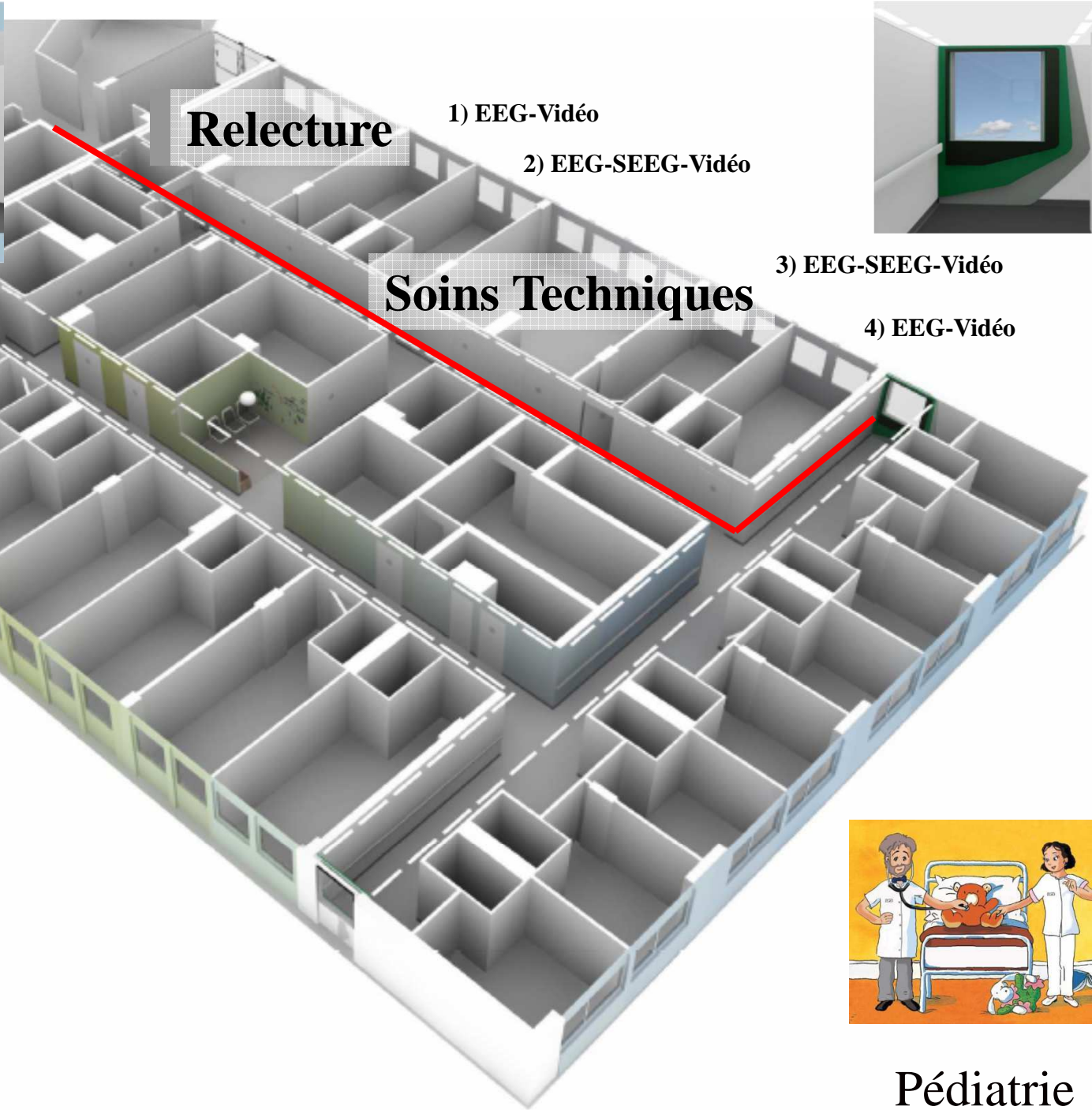


CREER
e-pilepsy
U-Task





Neurochirurgie



Relecture

1) EEG-Vidéo

2) EEG-SEEG-Vidéo

Soins Techniques

3) EEG-SEEG-Vidéo

4) EEG-Vidéo



Pédiatrie

- Objet de la coopération
- Acteurs impliqués
- « Plus value » Transfrontalière
- Étapes du projet
- Défis-Difficultés
- Facteurs de Succès



Plus Value

- Coopération équilibrée (Deux centres reconnus)
- Partage du Plateau Technique
- Convention Soins Programmés Non Urgent

Mais !!

- Nombre de Patients réellement Transfrontaliers Anecdotiques
- Possibilité d'Échanges Virtuels
(e-epilepsy, Dossier Commun Partagé à venir)
- Pas de convention équilibrée pour la SEEG équivalente Interrégionale
(Kork-Marburg)//(Strasbourg-Nancy)

- Objet de la coopération
- Acteurs impliqués
- « Plus value » Transfrontalière
- Étapes du projet
- Défis-Difficultés
- Facteurs de Succès

Strasbourg, le 11/1/07



Fabienne Keller



Roland Ries



Strasbourg

Le Maire

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du projet de collaboration médicale et scientifique en cours d'élaboration entre le Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg, le réseau Epilepsie Est et le Centre d'épileptologie de Kork dont vous avez bien voulu m'informer dans un récent courrier et dont nous avons eu l'occasion de parler de vive voix lors des vœux du Nouvel An au personnel des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Ainsi que vous le savez, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'est donné comme objectif de devenir un territoire pilote en matière de coopération transfrontalière. Dans ce cadre, le projet dont vous venez de me faire part s'inscrit pleinement dans les idées novatrices que l'Eurodistrict veut favoriser dans le domaine de la santé lequel est tout à fait prioritaire pour nos concitoyens. Nous pourrions étudier ensemble les modalités concrètes du soutien politique, technique et financier que pourrait vous apporter l'Eurodistrict, notamment via le dépôt d'une demande de co-financement européen au niveau du programme Interreg III B 2007-2013.

C'est donc bien volontiers que j'accepte de vous recevoir, en compagnie de M. Pascal MANGIN, Adjoint au Maire en charge des Affaires Européennes et Internationales et de Mme Delphine GOUGEON, Chef du Service des Relations Européennes et Internationales, à une date à convenir entre nos deux secrétariats.



Bruno Le Maire



Monsieur Jean-François LANOT
Directeur Général Adjoint
A l'attention du Professeur Edouard HIRSCH
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
1 Place de l'Hôpital
BP 426

Votre demande de concours communautaire par le programme INTERREG IV Rhin Supérieur concernant le projet « SEEK (Strasbourg Epilepsie Eurodistrict Kork): Plateforme transfrontalière en épileptologie clinique »

Monsieur le Directeur Général Adjoint,


Le Groupe de travail du programme INTERREG IV Rhin Supérieur a examiné votre demande de concours communautaire pour la deuxième fois lors de sa réunion du 28 octobre 2008.

Suite à ce second examen, j'ai le plaisir de vous annoncer que les membres du Groupe de travail ont émis un avis favorable concernant ce projet.

Le projet sera transmis au Comité de suivi du programme INTERREG IV Rhin Supérieur, qui décidera de l'octroi d'une subvention lors de sa prochaine réunion, le 11 décembre prochain.

Si cela vous paraît nécessaire, Madame Anne Rausch se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général Adjoint, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Jean-Paul HEIDER
Président du Groupe de travail
INTERREG IV Rhin Supérieur

Autorité de gestion et Secrétariat technique commun
Verwaltungsbehörde und Gemeinsames technisches Sekretariat

Région Alsace - Direction de la Coopération et des Relations Internationales
1 place du Wacken - BP 91006 - 67070 STRASBOURG Cedex

Tel. +33 (0)3 88 15 69 20 - Fax +33 (0)3 88 15 68 49



Cet accord donne aux acteurs français et allemands des régions d'Alsace et de Lorraine et des Länder du Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre un cadre légal pour la conclusion au niveau local de conventions de coopération.

- Garantir des soins d'urgence aussi rapide que possible.
- Assurer un accès meilleur et plus rapide à des soins de santé de qualité.
- Garantir la continuité des soins pour les habitants des régions frontalières.
- Optimiser l'organisation de l'offre de soins en encourageant le partage des capacités.
- Encourager l'échange des connaissances et des bonnes pratiques entre les professionnels de santé.
- Pour mettre en œuvre ces objectifs, les conventions de coopération locales peuvent prévoir en particulier les règles d'organisation des secours d'urgence et de transport sanitaire des patients.

Pour le Gouvernement
de la République française,

Pour le Gouvernement
de la République Fédérale
d'Allemagne,

CONVENTION SANITAIRE TRANSFRONTALIERE POUR LA PRISE EN CHARGE HOSPITALIERE DES PATIENTS ATTEINTS D'EPILEPSIE

14 November 2014

Sur la base de l'accord-cadre du 22 juillet 2005 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération sanitaire transfrontalière et de l'arrangement administratif du 9 mars 2006 entre le Ministre de la santé et des solidarités de la République française et le Ministre fédéral de la santé de la République fédérale d'Allemagne concernant les modalités d'application de cet accord-cadre, les signataires de la présente convention conviennent des dispositions suivantes :

Entre

L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ALSACE dénommée « ARS »

et L'EPILEPSIEZENTRUM de KORK dénommé „Epilepsiezentrum“

ARTICLE 1 : OBJET

Il est question dans cette convention de **patients qui sont assurés en Allemagne, que cela soit par une caisse privée ou publique**, et qui sont assurés sociaux en France. Cependant, afin de permettre une compréhension facilitée de lecture de la présente convention, les concepts utilisés seront ceux de « patients allemands » et « patients français ».

« permettre aux patients français et allemands souffrant d'épilepsie de bénéficier des techniques et des soins appropriés dans les meilleurs délais »

« modèle transfrontalier inédit basé sur une exploitation complémentaire des moyens des deux établissements sanitaires partenaires et sur des progrès en matière de recherche et de traitement de l'épilepsie, ainsi que du handicap lié à la maladie »



e-pilepsy home

e-pilepsy

Home

About the project

What is epilepsy?

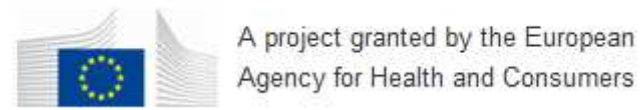
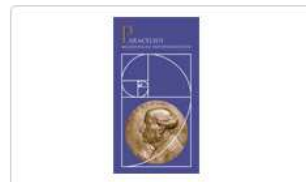
What is epilepsy surgery?

How surgery works

e-pilepsy



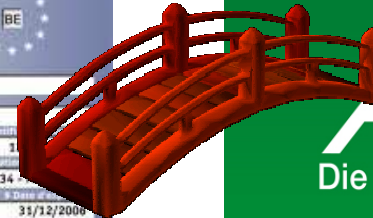
Partners



- Objet de la coopération
- Acteurs impliqués
- « Plus value » Transfrontalière
- Étapes du projet
- Défis-Difficultés
- Facteurs de Succès



Frontières Géographiques et Administratives



Frontière Psychologique



C Wernicke



FM Dostoïewski



G Flaubert



JM Charcot





Soins à Travers les Frontières

Défis-Difficultés



- **Médicaux :** Formation Transfrontalière
Interne, PH
- **Juridique:** Convention SEEK...
- **Personnels:** Échange, Bilinguisme...
- **Compétences:** Formation Transfrontalière

- Objet de la coopération
- Acteurs impliqués
- « Plus value » Transfrontalière
- Étapes du projet
- Défis-Difficultés
- Facteurs de Succès



INTERREG IV



- Zielförderung aus dem europäischen Strukturfonds
- Dient der Entwicklung grenzüberschreitender wissenschaftlicher und sozialer Projekte
- Chance, dass „teilräumliche Kooperationen den Nutzen einer gemeinsamen Raumordnungspolitik am Oberrhein (im Sinne des Eurodistrikts) anhand konkreter, durch die Bevölkerung auch erfahrbarer Projekte sichtbar machen können“.

Aides financières provenant du fond structurel européen servant au développement des projets scientifiques et sociaux.

Objectif: soutenir les activités transfrontalières régionales dans un souci de rapprochement des peuples aux frontières internes mais également externes de l'union européenne.



e-pilepsy home

e-pilepsy

Home

About the project

What is epilepsy?

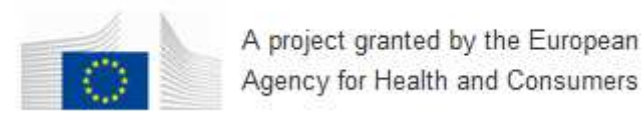
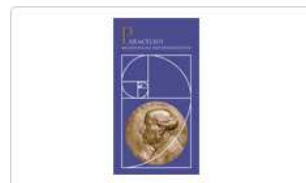
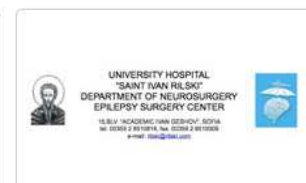
What is epilepsy surgery?

How surgery works

e-pilepsy

A project granted by the European Agency for Health and Consumers

Partners





Guichet Unique: Médico-Social



Alsace du Nord

Ortenau

Neuro-Psy-CHG-CHU

Neuro-Psy-KORK-CHU-CPAM-AOK

ARS-HAS

INTERREG V?

**Nouvelles formes de coopération
entre professionnels de santé**

**Infirmière Clinicienne
Épilepsies**

- aide-soignante
- audioprothésiste
- auxiliaire de puériculture
- chirurgien-dentiste
- conseiller génétique
- diététicien
- ergothérapeute
- infirmier(e)*
- manipulateur d'électroradiologie médicale
- Masseur-kinésithérapeute
- médecin
- opticien lunetier
- orthophoniste
- orthoptiste
- prothésistes et orthésites
- pédicure-podologue
- pharmacien
- psychomotricien
- sage-femme

**Article 51
de la loi HPST :
coopération par dérogation
aux conditions légales
d'exercice**

**Nouveaux
métiers**

**Infirmière Praticienne
Épilepsies**



Stephan Ruegg



Der Oberrhein wächst zusammen,
mit jedem Projekt.

*Le Rhin Supérieur se construit avec chaque
nouveau projet*

